

PARTENAIRE ASSOCIÉ

**DOSSIER MÉDIA
2019**



**FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS**

PARTENAIRE ASSOCIÉ



ABONNEMENT
AUX MAGAZINES
GRATUIT

OPPORTUNITÉS
D'ÉCHANGES



VISIBILITÉ
ACCRUE
DANS NOS MÉDIAS



AVOIR UN
HYPERLIEN
SUR LE SITE DE
LA FQM



DEVENEZ PARTENAIRE ASSOCIÉ, UN LIEN UNIQUE AVEC LE MONDE MUNICIPAL

- Découvrez de nouvelles opportunités
- Faites-vous connaître auprès des décideurs
- Profitez de nombreux avantages

Fondée en 1944, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) s'est imposée comme le leader politique et stratégique des municipalités locales et régionales en défendant leur autonomie et en favorisant leur développement sur l'ensemble du territoire québécois. Comptant près de 1 000 municipalités et MRC membres, elle s'appuie sur une force de plus de 7 000 élu(e)s répartis à travers le Québec.

NOTRE MISSION

- Promouvoir les intérêts des municipalités en assumant un leadership politique et stratégique
- Soutenir les municipalités dans leurs champs de compétence actuels et futurs grâce à nos nombreux services
- Former les élu(e)s avec l'aide de notre grand réseau de partenaires
- Regrouper nos membres pour leur faciliter l'accès à des produits et des services correspondant à leurs besoins spécifiques
- Informer le milieu municipal avec la diffusion de nos magazines, bulletins électroniques, communiqués de presse, site Internet et plus encore
- Offrir des solutions adaptées à la réalité municipale telles que la création de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), le Fonds de défense des intérêts des municipalités et la mutuelle de prévention en SST, la FQM-Prévention

DES MUNICIPALITÉS ACTIVES DANS LE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

UNE FÉDÉRATION POUR LES REPRÉSENTER

Les municipalités sont de véritables moteurs du développement local et régional. Annuellement, les municipalités québécoises et les organismes paramunicipaux injectent plus de 15 milliards de dollars dans l'économie des régions. De cette somme, environ la moitié est dédiée à l'acquisition de produits et de services.

La FQM crée des ponts entre ses partenaires et le réseau municipal, en misant sur les besoins spécifiques de ses membres, notamment dans les domaines suivants :

Agriculture • Assurance • Aménagement du territoire • Démocratie • Développement économique local et régional • Énergie • Environnement • Fiscalité • Informatique • Internet haute vitesse et télécommunications • Ressources naturelles et forêts • Sécurité civile • Sécurité publique • Services juridiques • Service d'achat municipal • Transport et voirie • Vie sociale et communautaire

DEVENIR UN PARTENAIRE ASSOCIÉ C'EST :

- Augmenter sa visibilité auprès du milieu municipal;
- Proposer un sujet d'intérêt pour l'une des 24 Sessions d'information d'heure en heure ou Rendez-vous juridiques 2019. Les sujets retenus par le comité de sélection pourront être présentés lors du **Congrès 2019** de la FQM;
- Faire valoir son expertise en devenant une source privilégiée dans la rédaction de nos dossiers spécifiques et de nos chroniques spécialisées dans nos médias de communication;
- Profiter d'une réduction de 10% sur la grille tarifaire des magazines QUORUM et Marché MUNICIPAL;
- Obtenir l'information de première ligne en recevant gratuitement :
 - Le magazine QUORUM - Le magazine Marché MUNICIPAL;
 - Les communiqués de presse de la FQM - Le Bulletin Contact.



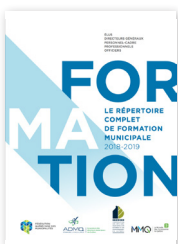
Magazine QUORUM

Publié quatre fois par année à plus de 9 500 exemplaires, le magazine QUORUM est devenu la véritable référence du milieu municipal. À preuve, un sondage mené auprès de 450 directeurs généraux et maires a démontré que le magazine était apprécié et lu par 96,7 % d'entre eux. Ses articles de qualité permettent aux lecteurs de s'informer sur une foule de sujets touchant tous les domaines reliés à la gestion municipale.



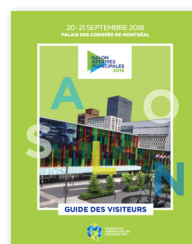
Magazine Marché MUNICIPAL

Marché MUNICIPAL est la seule revue au Québec à s'adresser spécifiquement aux fournisseurs, aux acheteurs et aux décideurs municipaux. Publiée quatre fois par année, elle se veut un outil visant à aider concrètement, dans la gestion quotidienne, l'ensemble des personnes impliquées dans le processus d'approvisionnement du secteur municipal.



Formation

Cette année, la FQM organisera plus de 200 activités de formation pour les élu(e)s, les employé(e)s et officiers municipaux de partout au Québec. Offerts par des experts issus de domaines variés, les cours ont été conçus de manière à les appuyer concrètement dans leurs rôles et responsabilités.



Congrès et Salon affaires municipales

D'année en année, près de 2 000 participants assistent au Congrès de la FQM, ce qui en fait de loin le plus grand rassemblement d'élu(e)s municipaux au Québec. Le Salon affaires municipales se rattache au Congrès annuel et permet à 200 exposants de faire connaître leurs produits et services auprès de 3 000 visiteurs.



Site Internet

Le site Web de la FQM reçoit près de 65 000 visites par année. Devenir Partenaire associé permet de joindre un large réseau de membres et de professionnels du milieu ciblé par l'obtention d'un hyperlien vers votre site Web dans une section spéciale de **FQM.ca**.

Activités de la FQM

La FQM organise tout au long de l'année un grand nombre de rencontres afin d'informer ou de consulter ses membres sur des sujets d'actualité. Certains partenaires associés sont invités afin de partager leur expertise.

Pour en savoir plus
sur les offres de visibilité
de la FQM, communiquez avec :

CAROLYNE TURGEON

Conseillère

Service aux membres et partenariats

418 651-3343, poste 285

Sans frais : 1 866 951-3343

cturgeon@fqm.ca



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

1134 Grande Allée Ouest
Bureau RC 01
Québec (Québec) G1S 1E5

Téléphone : 418 651-3343
Sans frais : 1 866 951-3343
Télécopieur : 418 651-1127

FQM.ca



PARTENAIRE ASSOCIÉ

DEVENEZ PARTENAIRE ASSOCIÉ,
UN LIEN UNIQUE AVEC LE MONDE MUNICIPAL

ÉDITION
2019

COTISATION ANNUELLE

1 650\$ + taxes = **1 897,09\$**

*Vous serez Partenaire associé jusqu'au
31 décembre 2019*

Modalités de paiement Partenaire associé

Pour toute entente convenue en 2018, la FQM transmettra sa facturation au partenaire associé en janvier 2019.

Pour toute entente signée durant l'année courante, la FQM transmettra sa facturation dans les trente (30) jours suivant la signature de l'entente.

Le partenaire associé s'engage à acquitter la totalité des montants dus dans les trente (30) jours suivant la réception de la facture.

Nous voulons devenir partenaire associé de la FQM et bénéficier de tous les avantages

INFORMATIONS



Organisme / Entreprise :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel* :

Site Web :

*SVP veuillez fournir l'adresse courriel où vous aimeriez recevoir toutes les communications de la FQM

INFORMATIONS SUR LE RESPONSABLE



Nom du responsable :

Titre :

Signature :

Date :

Faites parvenir votre adhésion à cturgeon@fqm.ca

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de :

Fédération québécoise des municipalités
1134, Grande Allée Ouest, bur. RC 01
Québec (Québec) G1S 1E5



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS